

Supplément au SOP n° 273, décembre 2002

**LES CHRÉTIENS ORTHODOXES
D'EUROPE OCCIDENTALE
EN MARCHÉ VERS L'ÉGLISE LOCALE**

Communication de Michel SOLLOGOUB,
professeur à l'université de Paris-I, présentée
au 11^{ème} Congrès orthodoxe d'Europe occidentale

(Saint-Laurent-sur-Sèvre, Vendée,
31 octobre-3 novembre 2002)

Document 273.B

Les chrétiens orthodoxes d'Europe Occidentale en marche vers l'Église locale

Nous voici à nouveau rassemblés pour partager l'expérience que, tous, d'une façon ou d'une autre, nous avons vécue, et que nous voulons approfondir. C'est l'expérience de la découverte du message du Christ comme source et fondement de notre vie, expérience bouleversante et fondatrice. Nous la prolongeons dans la communauté ecclésiale où la communion au Pain et au Vin nous rend participants au Corps même du Christ, permet de nous découvrir comme frères et nous appelle au service des autres.

En ces jours, au congrès, cette expérience prend une dimension particulière. Nous sommes nombreux, et nous venons de loin, de contrées diverses par la langue, la culture, l'histoire, les traditions. Nous sommes nous-mêmes d'origine, d'héritages et de parcours très divers, ce qui est une source de richesse incontestable.

Tous, cependant, nous confessons la même foi et sommes membres de la même Église – « une, sainte, catholique et apostolique », selon la formulation que nous avons l'habitude de chanter à la liturgie, et c'est naturellement cette foi commune qui nous fait nous réunir aujourd'hui ici. Mais si nous avons choisi comme thème de notre congrès « Je crois en l'Église une », c'est bien parce que l'unité que nous proclamons et qui est présente en profondeur dans l'expérience de la foi ne l'est pas de façon aussi évidente dans notre pratique quotidienne.

Nous sommes ainsi membres d'entités ecclésiales ou de « juridictions » diverses, nombreuses, spécifiques. Bien sûr, ce n'est pas nouveau. Dès le début du XX^e siècle, quand des chrétiens orthodoxes, poussés par les événements, ont été chassés de leurs pays, la question de la « Diaspora » s'est posée. Ce qui, davantage sans doute, est nouveau, c'est que depuis que nous sommes entrés dans ce qu'un historien américain a appelé « la fin de l'histoire », en d'autres termes depuis la chute du mur de Berlin et la fin des régimes communistes en Europe orientale, l'histoire, précisément, s'est accélérée, et on a vu resurgir et s'amplifier des conflits et des problèmes qu'on avait crus, à tort, dépassés. Ces résurgences n'ont pas épargné nos Églises, il faut le dire, et la situation ecclésiologique qu'Olivier Clément, il y a vingt-cinq ans, au congrès d'Amiens, avait qualifiée de déplorable n'en est pas devenue, loin s'en faut, plus acceptable. Cependant, aussi graves que soient les difficultés dans lesquelles nous nous débattons, il est important de souligner d'emblée que nous avons aussi accompli des progrès considérables dans la voie de l'unité visible, comme en témoigne d'ailleurs ce onzième congrès.

La tâche qui m'a été proposée et que je vais essayer d'accomplir, pour autant que je l'aie correctement comprise, consiste à vous offrir une mise en perspective de notre histoire ecclésiale, en prenant le recul nécessaire afin de nous ménager un temps de réflexion et préparer l'approfondissement de cette expérience, approfondissement qui seul pourra nous faire progresser.

Ce congrès, en effet, se tient plus de trente ans après celui d'Annecy où a commencé cette série... J'ai eu la chance de participer à tous ces congrès, « de l'origine à nos jours », et d'apprécier, avec, bien sûr, les limitations qui sont les miennes, l'évolution qu'ils ont subie.

C'est pourquoi, sans doute, il m'a été demandé de mettre ainsi les choses en perspective. Ce sera, évidemment, personnel, mais je n'ai d'autre ambition que de servir la réflexion et la recherche d'une solution juste et partagée par le plus grand nombre.

Je voudrais la dédier à la mémoire du père Cyrille Argenti (1918-1994) et de Cyrille Eltchaninov (1923-2001) qui, chacun à leur manière, venant d'horizons différents, ont contribué à notre présence ici, en lançant, il y aura bientôt quarante ans, le processus de rapprochement entre les jeunes orthodoxes issus des milieux grecs et russes. Ce fut l'embryon du Comité de coordination de la jeunesse orthodoxe qui, en s'étendant et en se diversifiant, aboutit au congrès d'Annecy et à notre Fraternité [*orthodoxe en Europe occidentale*].

Je me propose d'abord de dire qui nous sommes, nous les chrétiens orthodoxes d'Europe occidentale, car souvent nous ne le savons pas très bien. Ensuite, je voudrais montrer que notre histoire ecclésiale commune est en marche – vers l'Église locale, en en cherchant à préciser les termes, les enjeux et les tâches qui nous attendent.

L'identité des chrétiens orthodoxes d'Europe occidentale

Je commencerai par définir « Europe occidentale », car c'est le plus facile : à l'heure de la construction et de l'élargissement de l'Europe, de la prise de conscience progressive d'une identité européenne, il apparaît assez clair aujourd'hui, à mes yeux, et c'est un premier élément que je livre à notre méditation commune, que se dégage et se forme une identité (ouest)-européenne des chrétiens orthodoxes. Géographiquement, cette conscience s'étend, me semble-t-il, aux pays de l'Union européenne, de l'Europe des Quinze, d'où il faut retrancher, pour notre propos, la Grèce et la Finlande, pour des raisons évidentes, et ajouter la Norvège et la Suisse, qui ne font pas partie de l'Union, pour l'instant.

Un environnement culturel et spirituel spécifique

En dehors de cet engagement même dans la construction européenne, comment décrire la situation spirituelle de cette partie du monde, comment la caractériser pour nous-mêmes qui y vivons et qui sommes appelés à y témoigner de notre foi ? À de multiples reprises au cours de nos congrès, les caractéristiques spirituelles de ce qu'il est convenu d'appeler l'Occident ont été évoquées, surtout par celui qui a sans doute le plus réfléchi à cette question parmi nous, Olivier Clément. Il est évidemment présomptueux de s'y risquer à sa suite et dangereux de vouloir traiter de situations fort diverses. Je m'y engagerai cependant malgré le danger de tomber dans un « francocentrisme » que je demande d'ores et déjà à nos amis non-français de pardonner. Je me contenterai d'abord de rappeler, sans grande originalité, certaines des caractéristiques qui me paraissent à la fois communes et spécifiques à notre situation.

Les sociétés d'Europe occidentale, on l'a souvent dit, sont peut-être avant tout des « sociétés sécularisées de post-chrétienté ». Sécularisées, c'est-à-dire des sociétés où, pour l'essentiel, la référence religieuse n'est plus de mise dans la vie sociale. De post-chrétienté, c'est-à-dire des sociétés profondément marquées par le christianisme, mais qui estiment l'avoir dépassé. Les valeurs qu'elles véhiculent, comme la liberté, le respect de la personne humaine, sa dignité, son caractère unique, la recherche de la vérité, la place de la notion d'équité, sont toutes, d'une façon ou d'une autre, issues de la tradition judéo-chrétienne, mais cette filiation est occultée, au mieux oubliée. Disons que, dans ces sociétés, l'affirmation du père Alexandre Men « Le christianisme ne fait que commencer ! » sonne comme une mauvaise plaisanterie ou comme un anachronisme. Des sociétés dans lesquelles la réaction consiste surtout à dire : « Le christianisme ? on connaît ! ». Comme le constate Luc Ferry, dans son dernier livre « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? », « l'Europe est

[...] entrée dans une ère nouvelle, celle de la laïcité achevée ou, si l'on veut, du matérialisme radical : pour nombre de nos concitoyens, en effet, plus rien ne paraît à vrai dire « sur-humain ». L'homme est devenu l'alpha et l'oméga de sa propre existence et les transcendances de jadis, celles du Cosmos ou de Dieu, mais tout autant celles de la Patrie ou de la Révolution, paraissent à beaucoup illusoire, voire dogmatiques et mortifères. Certains, bien sûr, conservent la foi, mais ils sont de moins en moins nombreux, et, pour tous les autres, « la mort est désormais sans pourquoi, sans appel, ni au-delà. » C'est dans cette société-là que nous autres les croyants « de moins en moins nombreux » avons à témoigner de l'Amour miséricordieux du Christ ressuscité pour chacun de nous, et d'annoncer précisément que la mort n'a pas le dernier mot.

Ces sociétés sont aussi, en même temps, et l'un ne va sans doute pas sans l'autre, des sociétés développées, urbaines et riches. Elles font l'objet de convoitises et d'envies. Elles ont tendance à se fermer aux autres : la question de l'immigration, de sa place et de son traitement s'y pose avec acuité, ce qui ne manque pas d'interpeller les chrétiens. Les élections récentes aux Pays-Bas, en Autriche, en Allemagne et en France ont montré la place importante que cette question occupe dans la conscience et les préoccupations de nos concitoyens. Ces sociétés sont également traversées par la violence, qui s'y déchaîne aveuglément.

Ces sociétés sont cependant marquées depuis longtemps par le christianisme dans ses différentes confessions : catholique romaine, anglicane, réformée. La présence chrétienne y est affirmée et ancienne.

Le contexte est désormais aussi largement *multi-religieux*. L'islam, par exemple, est devenu la deuxième religion en France. Il y a deux millions d'habitants originaires du sous-continent indien en Grande-Bretagne, dont beaucoup de musulmans, et plus de trois millions de musulmans (essentiellement des Turcs) en Allemagne. Le paysage religieux autour de nous a beaucoup évolué au cours des dernières décennies, et nous devons davantage nous définir, en dehors des milieux ecclésiaux, comme des *chrétiens* orthodoxes, sous peine d'être considérés comme « orthodoxes » d'autres religions. Dans le même temps, la connaissance de l'Église orthodoxe a fortement progressé chez nos frères chrétiens. Paradoxalement, devant la montée de l'islam, et d'autres manifestations d'une religiosité s'écartant de la tradition judéo-chrétienne, mais aussi avec le dynamisme de notre témoignage, osons le dire, – et je pense ici particulièrement à l'activité d'hommes ou de femmes comme Olivier Clément, Elisabeth Behr-Sigel ou le métropolite Antoine Bloom –, la présence des chrétiens orthodoxes est devenue moins *exotique* qu'elle ne l'était, il y a encore trente ans, et largement reconnue dans les milieux chrétiens.

En résumé, la situation *spirituelle* qui est la nôtre est *spécifique*. Elle n'a pas d'équivalent dans le monde, et cette situation nous est commune, à tous. L'Europe occidentale n'est pas l'Amérique, même si elle participe de la même civilisation occidentale si vivement contestée aujourd'hui dans certaines régions du globe. Elle n'est pas l'Europe orientale, spécialement pas la Russie, ni la Grèce non plus, ni la Roumanie, ni, encore plus proche de nous, la Yougoslavie. Dans ces pays, le rapport au religieux comme la relation au pouvoir, l'environnement spirituel et culturel sont différents et c'est, d'ailleurs, la source de nombreux malentendus.

Des communautés vivantes issues d'une histoire complexe

L'histoire de la présence, ici, des Églises orthodoxes a été faite et refaite. Elle commence avec l'arrivée et l'installation de vagues d'émigrants venus d'abord de Grèce, d'Asie Mineure, de Russie, dans les années vingt, puis de Yougoslavie, de Roumanie, et des territoires de l'URSS occupés par les Allemands, après la seconde guerre mondiale, enfin du Moyen-Orient, dans les années soixante-dix, à la suite des différentes tragédies politiques ou

économiques qui se sont abattues sur ces régions. Les plus anciennes de ces émigrations, la russe et la grecque, ont fait souche et se sont largement intégrées dans les sociétés occidentales. Elles ont aussi porté témoignage, et accueilli ceux des Ouest-européens de souche qui ont trouvé dans la tradition et l'enseignement théologique de l'orthodoxie, un moyen d'accès privilégié aux richesses de l'Évangile.

À partir des années soixante, grâce à la rencontre des Occidentaux entrés dans la communion orthodoxe et des nouvelles générations issues des émigrations, les célébrations et les communautés de langues occidentales se multiplient un peu partout : à Paris, la Crypte de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski accueille, à côté de la première paroisse francophone Notre-Dame-Joie-des-Affligés (Saint-Victor) les fidèles souhaitant prier en langue française, mais des communautés francophones se créent aussi à Bruxelles, ou plus tard à Chambésy (près de Genève) ou à Marseille, et dans l'Ouest de la France. D'autres signes de cette évolution sont la multiplication des communautés anglophones, néerlandophones avec l'achèvement, dès 1984, de la traduction en néerlandais, de l'ensemble des livres liturgiques par le père Adrien.

Il n'est guère utile d'évoquer toute l'activité de création et de développement des communautés de chrétiens orthodoxes en Europe occidentale : nous la connaissons bien, c'est notre histoire. Ce sont des dizaines de communautés, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, dans les pays scandinaves, mais aussi en Espagne et en Italie ou en Autriche qui se créent et se développent en célébrant dans les langues européennes, alors que les communautés d'origine déclinent ou disparaissent.

Les autres émigrations, plus récentes et différentes dans leur composition, comme l'immigration roumaine et, dans une moindre mesure, yougoslave, restent largement des communautés d'immigrés venus chercher en France refuge et travail. La langue est alors un vecteur puissant d'identification, et l'intégration de ces communautés est moins poussée. Les frères venant du patriarcat d'Antioche, arrivés nombreux après les tragiques événements du Moyen-Orient des années 70, méritent une mention particulière. Francophones, certains se sont pleinement intégrés dans les communautés locales ; ils ont également créé un diocèse ici.

Par leur nombre, ces communautés plus récentes et moins intégrées posent un problème nouveau. Pour les populations provenant d'Europe centrale et orientale, le fait nouveau qui a marqué ces trente dernières années est évidemment la chute du communisme et la liberté rendue à l'Église de vivre en plénitude dans ces pays. Les conséquences en ont été les plus visibles et les plus fortes en Russie, mais elles se sont également fait sentir en Roumanie, en ex-Yougoslavie ou en Bulgarie. L'ouverture des frontières a provoqué un afflux de personnes qui sont venues grossir les rangs de nos paroisses et parfois à les bouleverser. La problématique de l'Église locale leur est fréquemment étrangère : l'Église apparaît pour eux, souvent, comme le lieu du souvenir de la patrie quittée.

Pour résumer, on peut schématiquement dire que coexistent dans nos communautés des descendants d'émigrés intégrés, des occidentaux de souche, et des immigrés plus récents, et donc moins intégrés : une grande diversité ethnique, mais aussi une identité certaine dans les situations spirituelles et ecclésiales.

Une Église de Diaspora ?

Cette Église, unie dans la foi mais diverse dans ses origines et son organisation, constitue-t-elle une Église de Diaspora ? Oui, au sens traditionnel de cette expression, en tant qu'Église située en dehors des territoires relevant traditionnellement de l'Église orthodoxe. Ce terme s'applique aux communautés d'émigrés, de membres d'une Église

appelés pour des raisons diverses à vivre en dehors des limites de leurs Églises traditionnelles. De ce point de vue, incontestablement, dans les années vingt ou trente du XX^e siècle, les communautés orthodoxes étaient des communautés en Diaspora, puisqu'elles étaient pour l'essentiel composées d'émigrés qui se considéraient comme des résidents temporaires de nos contrées.

Mais peut-on en dire autant aujourd'hui ? Dans de nombreux cas, il semble incongru, sur le plan de la vie que nous menons dans nos communautés, de nous considérer comme en « diaspora » au sens premier de ce terme. Bien sûr, « toute patrie nous est une terre étrangère », comme le rappelle l'Épître à Diognète. Mais nos communautés ne sont pas ou ne sont plus *déracinées* dans ces terres d'Europe occidentale qui ont servi de refuge aux ascendants de certains d'entre nous, et qui sont, pour d'autres, leurs terres d'origine. C'est là un changement manifeste, intervenu ces dernières années. On pourrait le mesurer de multiples façons : au nombre de paroisses célébrant dans la langue du pays, à l'origine de nos évêques et de nos prêtres, à la vitalité de notre présence œcuménique et à la reconnaissance de cette présence, ou, très concrètement ici, à la composition du secrétariat de notre Fraternité. Il y a encore quelques années, il était composé d'une forte majorité de « Russes » ou de « Grecs », ce qui n'est plus le cas.

Une caractéristique supplémentaire et éminemment spécifique de nos communautés ecclésiales est leur *pauvreté*, au sens évangélique de ce terme, une pauvreté héritée du temps de la Diaspora. N'en ayons pas peur, mais, au contraire, remercions Dieu de nous avoir préservés de cette source de tentation spirituelle qu'engendrent inévitablement la richesse et le pouvoir. Matériellement, et c'est très important, la vie de nos communautés relève du miracle, c'est-à-dire de la foi. Je prendrai le cas de la France, que je connais mieux, mais je sais qu'ailleurs la situation est à peu près semblable même si, en Belgique désormais, l'Église orthodoxe est reconnue comme une des religions officielles et que cette reconnaissance ouvre des droits importants. Partout ailleurs, à ma connaissance, les communautés orthodoxes vivent exclusivement de leurs propres ressources, qui sont minces : à l'exception de quelques lieux de culte dont les plus prestigieux, comme la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski ou Saint-Étienne, à Paris, comme la cathédrale de Nice ou l'église de la Dormition-de-la-Mère-de-Dieu, à Marseille, ou quelques autres églises dont nous avons hérité, nos églises, nos chapelles plutôt, sont modestes et petites, et nos prêtres, nos responsables, sont entièrement, et mal, autofinancés. Nous n'avons guère de propriétés à faire fructifier, ni de transferts à recevoir, ni d'héritages. C'est le dévouement, le sens du service, la foi active de beaucoup de nos pères et de nos frères qui, seuls, permettent la vie de notre l'Église. Celle-ci ne fait l'objet d'aucune sollicitude de quelque pouvoir que ce soit, ni ne recherche l'appui politique de quiconque.

Cette situation privilégiée de grande liberté, jointe à l'action de personnalités de premier plan – la pléiade de nos théologiens et de nos pères dans la foi –, a été l'un des facteurs de l'épanouissement de la recherche théologique et spirituelle de « l'école » dite « de Paris ». Elle a permis, grâce au dévouement de tant d'hommes et de femmes, la création et le développement, en toute liberté, de nombre d'initiatives aussi informelles que fécondes. Elle a surtout contribué à nous centrer sur l'essentiel : les vocations authentiques, le dévouement fraternel au service des autres, la recherche, pour elles-mêmes, des voies de la prière, du service et du témoignage : quel extraordinaire héritage avons-nous reçu, et comme il a fructifié ! Ce trésor de liberté, d'indépendance à l'égard des puissances politiques et financières, nous devons l'apprécier et le préserver.

Pour compléter la description de notre situation, il faut en venir rapidement aux *chiffres*. En France, on compte généralement de 200 000 à 300 000 baptisés orthodoxes, entre 60 000 et 70 000 en Belgique, plus de 350 000 en Grande-Bretagne, plus de 130 000 en Suisse, plus d'un million en Allemagne... Si on fait la somme des chiffres généralement avancés, il y aurait au total plus de 2 000 000 de fidèles orthodoxes résidant en Europe

occidentale, au sens que j'ai donné à ce terme. Les chiffres sont évidemment loin d'être précis et le dénombrement exhaustif. Mais c'est un ordre de grandeur qui donne une idée de la dimension de notre « micro-minorité ». Si ces chiffres montrent la faiblesse numérique des orthodoxes en Europe occidentale, par rapport aux autres confessions chrétiennes, ils sont, à l'échelle du monde orthodoxe, loin d'être négligeables, si l'on veut se souvenir que l'Église autonome de Finlande, par exemple, compte 60 000 fidèles.

Quoi qu'il en soit, nos communautés sont généralement petites, à taille humaine, pauvres mais dignes ; elles reposent sur le dévouement du prêtre et de sa famille, en premier lieu, mais aussi de nombreux laïcs qui se sentent concernés et qui aident à prendre en charge la vie de la communauté.

La conclusion qu'il faut tirer de ce tour d'horizon est qu'il y a un destin *spécifique*, un lieu *particulier* de vie et de service au sein du Corps du Christ pour les chrétiens orthodoxes d'Europe occidentale, à condition qu'ils veuillent bien en prendre conscience, et en assumer la charge et se prendre en main.

Le scandale de la division

Toutefois, la situation ecclésiale n'est pas stabilisée et n'est donc pas satisfaisante. Elle est faite d'une superposition de diocèses de grande taille entre lesquels se nouent des relations au sein d'Assemblées épiscopales.

Des diocèses superposés

Les diocèses superposés relevant d'Églises-mères différentes, le plus souvent des patriarcats de Constantinople, de Moscou, de Roumanie, de Serbie, d'Antioche ou de Bulgarie sont souvent d'une grande étendue géographique, mais sans moyens. Ils se sont progressivement mis en place à partir des années soixante, lors même que « l'archevêché des paroisses orthodoxes russes d'Europe occidentale » s'était établi en 1921, et que les séparations entre orthodoxes russes en Europe occidentale étaient consommées depuis 1931. Fondé pour les besoins spirituels de l'émigration russe, cet archevêché est devenu, de fait, un diocèse multinational dans la juridiction du patriarcat œcuménique. Il est redevenu depuis 1999 un exarchat, statut qui était le sien de 1931 à 1965. Dans les différentes contrées européennes, la structure des diocèses superposés est à peu près partout la même : trois diocèses d'origine russe – Archevêché (mais pas en Angleterre), Moscou, l'Église « synodale », non reconnue par les Églises « canoniques » –, un diocèse grec, une présence serbe, une présence roumaine, et, parfois bulgare. Les diocèses recouvrent parfois plusieurs pays, comme c'est le cas pour l'Archevêché, et leurs découpages ne sont pas homogènes, ce qui ajoute à la confusion.

Cette division a été maintes fois dénoncée. Il serait, là aussi, fastidieux de reprendre la litanie des dénonciations du caractère scandaleux de cette situation. Je ne citerai qu'un exemple datant de... 1949. Il s'agit d'un appel de l'Assemblée diocésaine de l'exarchat des Églises orthodoxes russes dépendant du patriarcat de Constantinople, – c'était son appellation officielle –, alors dirigé par le métropolite Vladimir. Cet appel est adressé aux « bien-aimés frères en Christ, évêques, prêtres, et chrétiens orthodoxes résidant en Europe occidentale! » Il dresse d'abord le bilan de trente années de présence en Occident des orthodoxes qui y résident « par la volonté de la Providence », dans « la gêne et la pauvreté, parmi des nations étrangères et de confessions différentes et [qui] y bâtissent avec l'aide de Dieu l'Église orthodoxe. [...] Nous pourrions nous réjouir à propos de la vie de notre l'Église », poursuit le métropolite Vladimir, « si un mal terrible ne s'était profondément enraciné parmi nous à cause de nos péchés : nous entendons ici les divisions ecclésiales. Presque dans chaque pays de l'Europe occidentale, nous voyons des orthodoxes de

différentes nationalités, résidant dans les mêmes villes et villages, qui entretiennent à peine quelques relations entre eux ; nous voyons une inimitié réciproque non seulement entre nous, Russes, mais aussi parmi les autres orthodoxes ; nous voyons des évêques et des prêtres qui, envers et contre tous les canons, ont des prétentions sur le même troupeau. Nous savons que, par nos divisions, nous attirons la colère de Dieu, nous humilions l'orthodoxie parmi les nations, nous induisons les « faibles » en tentation, et nous corrompons la conscience ecclésiale des croyants.. » Tout est déjà dit depuis longtemps (plus de cinquante ans, mais qu'est-ce, au regard de l'éternité ?). À mon grand regret, je dois dire que des événements récents montrent toute l'actualité des divisions dénoncées par le métropolite Vladimir. L'appel avait été entériné par l'Assemblée diocésaine de ce qui allait devenir l'Archevêché. On en voit le caractère prophétique. L'appel démontre aussi que les préoccupations qui sont toujours les nôtres étaient déjà celles de nos Pères dans la foi. Il montre enfin que l'Archevêché, par sa tradition et son histoire, a une sensibilité particulière pour la question de l'Église locale et donc une responsabilité particulière à son égard. Dieu veuille que, dans les circonstances présentes, il ne les oublie pas. L'Archevêché n'est pas le seul, d'ailleurs, à avoir assumé ce témoignage. Le diocèse de Souroge, fondé par le métropolite Antoine (Bloom), témoigne dès sa création, en Angleterre, au sein du patriarcat de Moscou, des mêmes préoccupations de témoignage ouvert et libre dans la recherche de l'unité, avec les difficultés récentes que l'on sait.

Une situation contraire à l'ecclésiologie orthodoxe...

Cette situation de coexistence de diocèses superposés, divisés, concurrents, est contraire à l'enseignement de notre l'Église, à son ecclésiologie, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler. Cette ecclésiologie se fonde sur plusieurs principes.

Le premier est eucharistique : tous les chrétiens orthodoxes d'un même lieu se réunissent pour célébrer ensemble l'Eucharistie, qui est le sacrement de l'amour dans l'unité de la communauté ecclésiale devenant Église – Corps du Christ. La communauté eucharistique s'organise de façon hiérarchique autour de son évêque ou de ses délégués, les prêtres. Le second principe est territorial : comme l'écrivait l'apôtre Paul, l'Église « qui est à Corinthe » vit la plénitude de la vie ecclésiale. Cette plénitude est garantie dans la mesure où cette communauté est en relation de communion avec les Églises situées en d'autres lieux, qui confessent la même foi. Dans la conscience orthodoxe, qui est celle de l'Église indivise du premier millénaire, la dimension territoriale de l'Église prévaut sur la dimension nationale. On sait que des déviations, qui sont finalement allées à l'encontre de ce principe territorial, ont conduit au XIX^e siècle à la condamnation de l'« ethnophylétisme », reconnu hérésie par le synode de Constantinople de 1872, dont la décision a été « reçue », c'est-à-dire acceptée, par l'ensemble des Églises orthodoxes, par la suite. Le synode condamnait le phylétisme en le qualifiant de « quelque chose d'étranger à l'Église, totalement incompréhensible ». Remarquant que « l'égoïsme racial se développe en chacune des Églises ethniques, nationales », il affirme que le nationalisme religieux « se trouve en contradiction manifeste avec l'esprit et l'enseignement du Christ ».

... qui n'offre pas de solutions pour une situation fondamentalement nouvelle

Une fois le principe territorial précisé, examinons les difficultés que pose son application dans la réalité de l'Europe occidentale d'aujourd'hui. À cette fin, il est encore nécessaire de rappeler comment, dans l'histoire, se sont constituées les Églises orthodoxes qui ne faisaient pas partie des patriarcats d'origine, comme par exemple l'Église russe ou l'Église du Japon. Le principe est simple. La foi se transmet de l'Église-mère d'où proviennent ceux qui ont évangélisé les nouveaux venus à la foi, à ces nouveaux venus eux-mêmes qui constituent une Église-fille. Celle-ci est administrée pendant un temps plus ou moins long par des hiérarques venus de l'Église-mère. Lorsque l'Église-fille se développe et se met solidement

en place, après qu'un temps suffisant s'est écoulé, l'Église-mère accorde à sa fille l'autocéphalie, c'est-à-dire la faculté d'élire son primat et de vivre la plénitude de la vie ecclésiale sous la responsabilité de son propre synode, mais naturellement, dans la communion avec toutes les autres Églises et en coresponsabilité avec elles pour toutes les questions qui concerneraient l'ensemble de l'Église. Ce fut le cas pour l'Église russe en 1589, après 600 ans, même si, de fait, l'autonomie était bien antérieure. Des situations intermédiaires existent également, comme l'autonomie où le primat est nommé par le synode local mais doit être confirmé par le Synode de l'Église-mère, comme c'est le cas par exemple pour l'Église autonome du Japon. Ce mode d'acquisition de l'autocéphalie, dans lequel l'Église-mère joue un rôle crucial a été confirmé par la réunion de la commission interorthodoxe préparatoire au concile, tenue à Chambésy en 1993.

La situation présente en Europe occidentale est doublement différente de celle qui vient d'être exposée, et complètement nouvelle. Les orthodoxes que nous sommes ne se sont pas installés sur des territoires vierges de toute présence chrétienne, d'une part, et ces terres, de ce fait, n'ont pas été le fruit de la mission d'une Église-mère particulière, d'autre part. Les Églises orthodoxes auront donc, bien sûr, en France ou en Belgique, par exemple, un statut canonique approprié qui ne devra souffrir aucune ambiguïté vis-à-vis de l'Église d'Occident, sur le territoire canonique de laquelle l'Histoire nous a menés, et avec laquelle, grâce à Dieu, nous avons, ici, des liens tout à fait fraternels permettant un dialogue théologique serein.

La conclusion qu'il faut en tirer, elle, n'est pas neuve. Dans les temps nouveaux, que nous vivons depuis le début du XX^e siècle tout de même, la situation ne peut pas être réglée par les canons en vigueur. On sait que le patriarcat de Constantinople exhibe le 28^e canon du concile de Chalcédoine, qui lui donnerait juridiction sur toutes les diasporas orthodoxes, à cause des régions « du Pont, de l'Asie et de la Thrace occupées par les barbares », mais une étude attentive de ce canon démontre clairement qu'on ne peut en tirer argument pour justifier une juridiction du patriarcat de Constantinople sur l'ensemble des Diasporas.

C'est bien parce que la solution canonique n'existe pas que le problème de la Diaspora a été inscrit à l'ordre du jour du futur concile que les Églises orthodoxes s'apprentent à convoquer depuis... plus de quarante ans, et dont personne, ici-bas en tout cas, ne connaît la date.

Des progrès ont été effectués

Néanmoins, des avancées dans l'organisation d'une structure canonique de concertation ont eu lieu dans nos différents pays. En Angleterre, en Belgique, en France et dans de nombreux autres pays, le dimanche de l'Orthodoxie est l'occasion de rencontres et de prières communes entre tous les prélats orthodoxes d'un même lieu. En France, se crée, en 1967, un Comité interépiscopal réunissant les évêques des Églises dites canoniques, placé sous la présidence du métropolitain Mélétiou, alors évêque du patriarcat de Constantinople à Paris. Cette création, qui constitue, ici, le premier embryon d'une synodalité orthodoxe ici avait été, de fait, inspirée par nos frères catholiques et protestants : dans la période d'œcuménisme actif qui commençait à l'époque, la nécessité se faisait sentir d'un interlocuteur orthodoxe unique à qui s'adresser. Le Comité a fonctionné pendant près de trente ans et a contribué incontestablement, par ses prises de position et les services qu'il a pris sous sa responsabilité, à affirmer l'existence des chrétiens orthodoxes dans ce pays.

Au niveau local, il faut citer aussi la création de la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale (première version) en 1960, la création du Comité de coordination de la jeunesse orthodoxe en 1964, la création de la Jeunesse orthodoxe du Midi (JOM) en 1968, les congrès d'Annecy (1971), de Dijon (1974), d'Amiens (1977), la création, en 1975, par fusion avec le Comité de coordination de la jeunesse, de la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale telle que nous la connaissons aujourd'hui, et beaucoup d'autres initiatives qui ont

toutes dépassé le cadre français, réunissant des orthodoxes issus de communautés différentes, cherchant à mettre en rapport les bonnes volontés et à créer des ouvertures afin d'établir des relations de confiance et de connaissance mutuelle entre des communautés trop souvent repliées sur elles-mêmes. La Fraternité mettait aussi en place des services qui pouvaient fonctionner grâce à la collaboration de fidèles issus de « juridictions » différentes. C'est le cas du SOP (Service orthodoxe de presse), par exemple, ou du service de catéchèse, de celui de la traduction des textes liturgiques, ou bien encore de la Formation théologique par correspondance, entièrement prise en charge désormais, depuis 1981, par l'Institut Saint-Serge.

Parallèlement, des interventions fréquentes sont effectuées dans le processus préconciliaire amorcé dans l'orthodoxie depuis longtemps mais qui s'accélère dans les années soixante-dix. Ainsi par exemple, le conseil de la Fraternité orthodoxe lance un appel à la 1^{ère} conférence pré conciliaire, qui devait se réunir le 21 novembre 1976 à Genève, où il est notamment dit : « La multiplicité des juridictions est aujourd'hui un obstacle à un service pastoral efficace ; tandis que des paroisses résiduelles coexistent dans la même ville en s'ignorant, des disséminés ne sont pas desservis, les forces disponibles sont dispersées, la formation des prêtres pose de graves problèmes et le témoignage orthodoxe manque de crédibilité. »

Finalement, grâce aux efforts de tous, la question de la Diaspora est passée de la dernière (!) à la première place dans l'ordre des questions à traiter par le concile et le processus préconciliaire.

De plus, comme on sait, plusieurs conférences préparatoires au concile ont été organisées, dont certaines ont proposé aux Églises des résolutions dans le domaine de l'organisation de la Diaspora. Une commission interorthodoxe préparatoire, qui s'est réunie à Chambésy (Suisse) en 1990, puis une deuxième fois en 1993, a permis un accord unanime de toutes les Églises sur la nécessité d'organiser les nouvelles Églises locales selon le principe territorial traditionnel, en définissant dès à présent des zones géographiques où des assemblées épiscopales seront créées regroupant tous les diocèses d'un territoire donné.

Cette recommandation a été acceptée par tous les représentants présents des Églises orthodoxes autocéphales, mais elle n'a pas été entérinée par les synodes de toutes ces Églises. Elle propose la mise en place, dans les situations de Diaspora, d'une Assemblée de tous les évêques orthodoxes « canoniques », sur le modèle implicite du Comité interépiscopal orthodoxe en France ou de la SCOPA (*Standing Conference of Canonical Orthodox Bishops in the Americas*) aux États-Unis. Cette Assemblée a vocation à devenir une future structure synodale pour l'Église locale en voie de constitution. Les modalités de mise en place d'une organisation canonique définitive relèveront quant à elles du concile. Celui-ci pourra donc se prononcer en tenant compte de l'expérience qui aura été acquise d'ici là.

La décision de Chambésy définit des territoires et précise que ces Assemblées seront présidées selon l'ordre des diptyques, c'est-à-dire, quand il y en a un, par l'évêque concerné relevant du patriarcat de Constantinople. Une telle Assemblée a été formée en France en mars 1997, qui a pris la suite du Comité interépiscopal qui lui avait servi de mouture. Elle réunit aujourd'hui le métropolitain Jérémie (diocèse du patriarcat oecuménique), l'archevêque Serge (exarchat du patriarcat oecuménique pour les paroisses de tradition russe) et ses auxiliaires, le métropolitain Gabriel (patriarcat d'Antioche), l'archevêque Innocent (patriarcat de Moscou), l'évêque Luka (patriarcat serbe), le métropolitain Joseph (patriarcat de Roumanie).

Un seul autre organisme été créé en Allemagne, où il fonctionne davantage par l'intermédiaire de ses commissions de travail : au niveau européen en tout cas, il faut bien constater que le processus de Chambésy s'est révélé peu efficace.

Pour ce qui est de la France, la première manifestation et la présentation de l'Assemblée des évêques ont eu lieu au cours d'une grande réunion entre les membres de l'Assemblée et le peuple de Dieu, qui s'est tenue à l'Unesco, à Paris, pour la fête de l'Ascension, en mai 2001. Des membres de différentes paroisses de la région parisienne de toutes origines étaient venus nombreux. Quelque chose s'est alors véritablement passé. Mais cette rencontre n'a pas encore eu de suites. Il avait été apparemment question de répéter régulièrement ces rencontres. Rien n'a été fait pour l'instant en ce sens. Il semble que l'Assemblée fonctionne au ralenti. Le peuple de Dieu ne reçoit guère d'information sur les sujets abordés, sur les décisions et les initiatives éventuellement prises. L'impression des observateurs est que tout se passe comme si manquait en profondeur un désir véritable des évêques de faire avancer la cause de notre unité. La recherche de cette unité visible est en réalité un état d'esprit qui doit traverser toutes les juridictions à tous les niveaux, de celui de la paroisse à celui du diocèse, et se traduire par des actes et des initiatives. Ce n'est manifestement pas encore le cas.

Vous le voyez, en un sens, un chemin considérable a été effectué. Mais nous sommes toujours en marche.

Les voies de l'établissement de l'Église locale

Alors ? Comment avancer et vers où aller ?

La réponse à la première question – comment avancer ? – a été donnée à de nombreuses reprises notamment à nos congrès et par les voix les plus éminentes (le père Cyrille, entre autres, avec une véhémence particulière lors du deuxième congrès d'Amiens, en 1990, après Olivier Clément lors du premier, en 1977) : par l'approfondissement de notre engagement à tous dans la fidélité au Christ et à l'héritage théologique et spirituel qui nous a été laissé. Si nous ne sommes pas pénétrés du caractère territorial et non national de l'Église, alors nous ne sommes pas orthodoxes : en effet, la foi qui nous anime et le Corps du Christ auquel nous communions dépassent les frontières politiques et culturelles. L'orthodoxie n'est pas la dimension religieuse d'une appartenance nationale, fût-elle russe, ou grecque, ou que sais-je encore ? Tant que nous nous limitons à notre entourage ecclésiastique national dans nos conditions d'existence ici, en Europe occidentale, nous agissons contre l'esprit de l'Évangile et nous desservons notre Église. Or, nous en sommes arrivés à des situations où des hiérarchies et des communautés s'ignorent. Et nous trouvons cela normal ! Il y a des cas où l'on rencontre parfois plus souvent des frères catholiques et protestants pour la semaine de l'unité que les frères orthodoxes habitant dans la même ville. C'est excellent sans doute pour le rapprochement entre frères séparés, mais on se demande ce que cela révèle entre des frères qui confessent la même foi ? Il y a des situations où, en province, deux communautés orthodoxes partagent la même église, mais ne se rencontrent pas...

Cet approfondissement nous concerne tous : ceux qui sont présents ici et ceux qui ne le sont pas, les clercs comme les laïcs, les jeunes comme les vieux. On fait souvent reproche à nos évêques d'être responsables de notre situation, et l'on rejette sur eux la faute de la division. Une telle accusation est facile et excessive : un évêque, comme un berger, est toujours au sein de son troupeau : parfois vers l'avant et parfois vers l'arrière, mais toujours au milieu de ses ouailles qui l'entourent, le pressent et l'incitent à prendre des positions conformes à leur état d'esprit. Si donc aujourd'hui la situation est ce qu'elle est, c'est aussi notre faute à tous, notre péché d'infidélité à l'esprit de l'Église, c'est-à-dire en définitive à l'esprit de l'Évangile.

Qu'on ne s'y trompe cependant pas : la norme territoriale de l'Église ne signifie nullement la perte ou l'abandon des héritages spirituels dont nous sommes issus. L'Église de

Corinthe était composée de Juifs, de Grecs, de Romains, etc., mais tous partageaient leur héritage spirituel, c'est-à-dire la manière dont ils avaient reçu la foi. La foi se transmet : l'enseignement est porté par une parole, par une culture, par une manière unique de voir et de sentir les choses de la vie. Nous sommes appelés au partage de ces expériences qui nous enrichissent et nous rapprochent plus qu'elles ne nous séparent. Mais cet approfondissement de notre foi, s'il est nécessaire, n'est pas suffisant. Il faut aussi poser des actes pour avancer dans la juste voie. Mais la question se pose : quelle est cette juste voie ?

Vers l'Église locale

Que faut-il entendre sous ce terme ? Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler tant il a été utilisé dans des acceptions différentes. Il semble que la notion d'Église locale la plus acceptable par tous est aussi la plus simple : c'est un territoire, et un synode – un conseil – comportant tous les évêques présents sur le territoire et ayant choisi l'un d'entre eux comme leur primate, et des relations confiantes et fraternelles entre les communautés représentées dans cette Église locale et entre les évêques de cette Église locale. Dans cette acception, l'Église locale n'est pas une Église unifiée, francophone ou germanophone ou anglophone. Il s'agit de rétablir la fidélité au canon selon lequel il ne doit y avoir qu'un seul évêque sur un territoire donné : « Qu'il n'y ait pas deux évêques dans une même ville » (8^e canon du 1^{er} concile œcuménique), « qu'il n'y ait pas deux métropolitains dans une même province » (12^e canon du 4^e concile œcuménique) ; et à la règle énoncée par le 34^e canon apostolique, en vertu de laquelle : « Les évêques de chaque peuple (ou région) doivent savoir lequel parmi eux est le premier (le primate) et le considérer comme leur tête, et ne rien faire qui sorte de l'ordinaire sans son accord ; mais que chacun ne s'occupe seulement que de ce qui concerne son district (diocèse) et les territoires du ressort de celui-ci. Mais que le premier non plus ne fasse rien sans l'assentiment de tous les autres. Ainsi règnera la concorde, et Dieu sera glorifié, par le Christ – dans le Saint-Esprit ». La relation entre la concorde et la glorification de la Sainte-Trinité n'est pas fortuite : l'un ne va pas sans l'autre. Le caractère conciliaire, synodal de l'ecclésiologie de notre Église est bien clair. Au vu d'événements récents qui ont marqué la vie de nos communautés, on peut mesurer la distance entre ce principe et la réalité. La règle du concile de Nicée I ne prescrit-elle pas de son côté que les évêques se retrouvent entre eux et avec leur primate au moins deux fois par an ?

Quels territoires et quelle organisation ?

Le processus conciliaire engagé, marqué notamment par les Conférences de Chambésy, a fait progresser notre situation, même s'il est parfois contesté. Il peut poser plusieurs problèmes.

En premier lieu, les découpages territoriaux recommandés par Chambésy 1993, qui prévoyaient la constitution d'assemblées épiscopales en Grande-Bretagne, France, Belgique et Hollande, Autriche et Italie, et Allemagne pourraient paraître bien artificiels et calqués sur les diocèses du patriarcat de Constantinople, aussi bien que sur ceux du patriarcat de Moscou. En fait, si l'on considère l'Europe occidentale dans sa globalité, des aires linguistiques et culturelles apparaissent naturellement : une aire anglophone dans les îles britanniques, une aire germanophone sur l'Allemagne et la Suisse alémanique, une aire francophone regroupant la France, la Belgique et la Suisse romande et une aire nord-européenne – néerlandophone et scandinave – qui pourrait se regrouper avec l'aire francophone, à l'exemple de ce qui se passe dans l'Exarchat « russe » d'Europe occidentale du patriarcat œcuménique, celui-ci pouvant d'ailleurs lui servir de creuset. Ces aires culturelles correspondent de fait assez bien à des entités du type des aires métropolitaines constitutives des patriarcats d'origine. Mais, de façon générale, les questions territoriales devraient pouvoir se régler au niveau des entités intéressées elles-mêmes : après tout, c'est bien à elles de s'organiser et de décider quelles sont les convergences les plus naturelles et

les plus fructueuses. La « solution » préconisée par la réunion de Chambésy pourrait être finalement la plus raisonnable, compte tenu des particularités politiques et culturelles qui traversent l'espace européen, et de *l'expérience de collaboration « interjuridictionnelle » déjà acquise*. Évidemment, ces regroupements devraient être entérinés par le concile, le moment venu.

En second lieu, la décision de Chambésy en vertu de laquelle la présidence de ces assemblées suivait l'ordre des diptyques pose également problème. De fait, cette présidence revient au représentant du patriarcat de Constantinople. Il est sûr qu'une telle position n'est pas tenable à long terme. La vocation synodale de ces Assemblées les fera évoluer vers une élection de leur président, et le plus tôt sera le mieux. On pourrait reprendre ici la proposition faite par le patriarcat de Moscou en 1976 d'un président élu de la Conférence des évêques et de ses organes exécutifs. Ce président pourrait être désigné, pour un délai déterminé, par une élection ou selon un ordre à déterminer.

Pour l'instant, les Églises-mères ne se montrent pas prêtes à respecter les recommandations de Chambésy : elles ne l'ont pas fait, en établissant des diocèses nouveaux contrairement aux termes expressément utilisés dans le texte.

Enfin, et peut-être surtout, le processus conciliaire est en panne. Notre marche est donc bloquée : non seulement, la convocation du concile, pourtant essentielle dans le règlement de la question, est reportée, en fait *sine die*, mais surtout le blocage résulte de deux conceptions opposées, celle de Constantinople et celle de Moscou, du rôle de la primauté dans l'Église et donc de l'ecclésiologie. La confrontation entre les patriarcats de Constantinople et de Moscou porte en fait sur des questions ecclésiologiques, avec l'affirmation d'un autocéphalisme absolu de Moscou d'un côté, et la tentation de la juridiction universelle de Constantinople, de l'autre.

La confrontation ne date pas d'aujourd'hui, mais n'a fait que s'aggraver, allant même, pendant six mois en 1996, jusqu'à la suspension de la communion eucharistique entre les deux Églises. Notre « Diaspora », surtout dans sa partie d'origine russe, constitue, parmi d'autres, l'un des enjeux de cette confrontation. Nous ne voulons pas, ici, entrer dans cet affrontement qui a déjà fait trop de dégâts, donner raison aux uns contre les autres. Ce sera au concile de le faire et à l'Église de recevoir ou non les décisions du concile. En attendant, nous devons vivre ici, tenter d'avancer, et c'est là notre seul objectif. Comment, dans les conditions difficiles que nous venons de décrire, le faire concrètement ?

Une démarche concrète

Notre démarche pourrait être double :

Développer et approfondir un esprit de collaboration et de fraternité entre communautés d'origine ou de langue différentes, aussi bien à la base qu'au niveau des instances de coordination : « que règne la concorde... afin que soit glorifiée la Sainte-Trinité ». Susciter une conciliarité renouvelée entre les évêques d'Europe occidentale, et dans chaque pays particulièrement, fondée sur une nouvelle prise en compte de tous les orthodoxes qui vivent ici et maintenant et stimulée par le service de tous. Pour ce qui est de la France, cela ne peut se faire qu'à partir de l'unique élément de conciliarité tangible dont nous disposons, l'Assemblée des évêques, mais à condition d'y mettre de la chair, de la vie et du souffle.

Nous savons bien qu'il y a là des difficultés. Certains diocèses ou juridictions sont plus avancés que d'autres dans la conscience qu'ils ont de la nécessité de progresser dans la voie de l'Église locale, c'est-à-dire dans la voie de l'unité. Au sein même de ces diocèses, la conscience de l'Église locale ne remplace que partiellement, et à des degrés divers, celle de l'Église nationale. Prenons-en acte. Pour certains, la liturgie ne peut être célébrée que dans

la langue nationale, en roumain, en russe, en grec. Pour d'autres, ce n'est qu'en néerlandais, en anglais ou en français ou dans une langue ouest-européenne. Ces différences doivent être considérées comme des richesses : l'Église locale n'est pas uniforme, ni « occidentalisée ». L'approfondissement de la foi permet de dépasser ces limitations linguistiques, mais c'est un travail de longue haleine.

Pour l'heure, l'Église doit prendre en compte les différences, mais les dépasser pour songer à l'œuvre commune au service de tous. Son organisation future devrait également prendre en compte ces différences. Pourquoi ne pas imaginer des diocèses territoriaux regroupant des communautés de langues différentes ? Mais où les responsables seraient animés par la recherche du bien commun de l'Église. Les Assemblées d'évêques peuvent, là aussi, jouer un rôle central.

Les différences ne doivent pas nous empêcher *d'aller plus loin*. D'abord, apprendre à nous connaître : multiplier les initiatives pour nous rencontrer, échanger entre frères, habitant sur le même lieu, confrontés aux mêmes difficultés, à la même situation spirituelle – que j'ai essayé de décrire au début de cet exposé. Ces rencontres de paroisse à paroisse, de communauté à communauté, existent déjà parfois, mais parfois elles n'existent pas. Ne pourrions-nous pas inviter systématiquement à nos assemblées diocésaines ou clérico-laïques des représentants des autres diocèses présents dans nos pays ? Et pour aller plus loin dans la ligne de cette journée de l'Orthodoxie de mai 2001 à Paris (SOP 260.1), organiser par pays d'abord, une rencontre orthodoxe avec des représentants clercs et laïcs de chaque communauté, puis échanger entre pays et puis enfin, si le besoin s'en fait sentir, organiser une telle rencontre au niveau de l'Europe occidentale ? Est-ce une vue de l'esprit ? Mais n'est-ce pas le chemin que nous devons emprunter pour avancer ? Notre conscience d'appartenir à la même Église prendra alors consistance et, dans la prière et l'écoute réciproque, nous aurons fait ce que notre conscience de chrétiens orthodoxes exige de nous dans notre situation présente.

Notons que cette proposition n'est pas neuve. Elle avait déjà été formulée par le métropolite Vladimir en... 1949 ! « Nous lançons [aussi] un appel à l'unité à tous les orthodoxes qui résident dans les mêmes pays. En vue de l'établissement de la paix et d'un ordre général, nous proposons, frères, une réunion d'ensemble des représentants de toutes les organisations ecclésiales en Europe occidentale. Nous sommes prêts à la réunion conciliaire avec tous ceux qui cherchent l'édification bienfaisante de l'Église et la paix. Et nous remercierons le Seigneur pour chaque pas accompli sur le chemin de l'unité ». Le métropolite Juvénal, du patriarcat de Moscou, allait plus loin, mais dans le même sens, en 1976, en proposant de constituer une « Conférence des évêques orthodoxes d'Europe occidentale » qui, une fois créée et reconnue, prendrait en charge, sans en référer aux Églises-mères, « les questions intérieures (catéchèse et formation, bienfaisance, témoignage orthodoxe, relations œcuméniques, pastorale, etc.). Cette conférence agirait comme une entité unie et autonome par rapport aux Églises-mères » (Rapport de la commission du saint-synode du patriarcat de Moscou en vue du règlement de la question de la Diaspora).

Engager un dialogue de vérité et de charité avec les Églises dites mères. C'est des Églises-mères, en fait, que viennent les réticences les plus claires à l'égard de ce processus et de la notion même d'Église locale dépassant les particularismes nationaux. N'a-t-on pas entendu en effet un évêque d'une Église-mère déclarer : « La présence de plusieurs évêques orthodoxes dans cette ville ne porte pas atteinte à l'ordre de l'Église orthodoxe, à l'idée qui voudrait que dans une ville il y ait un seul évêque, car chacun des évêques canoniques prend soin des membres de son Église locale et l'appartenance à une Église locale au sein de l'orthodoxie n'a jamais été perçue comme l'appartenance à des Églises diverses et opposées entre elles, mais bien comme l'appartenance à une seule Église »

(évêque Constantin, représentant le saint-synode de l'Église serbe lors de l'intronisation de l'évêque Luka, à Paris, en 1999).

Ou le patriarcat de Moscou, qui réaffirme également que l'Église orthodoxe russe continuera à « manifester son souci pastoral pour tous ses enfants qui vivent à l'extérieur des frontières de l'État russe ». Il lance notamment un appel en direction des fidèles de la « diaspora » qui, « pour des raisons historiques et politiques bien connues, [ont] temporairement quitté leur Église-mère pour se placer dans la juridiction du patriarcat de Constantinople », les assurant que l'Église russe entend « [les] protéger » et « encourager [leur] retour volontaire vers [leurs] racines spirituelles sous l'autorité du patriarche de Moscou », non sans allusion à l'archevêché des paroisses d'origine russe en Europe occidentale qui, ayant dû rompre ses relations avec le patriarcat de Moscou en 1931, s'est placé dans la juridiction du patriarcat oecuménique, où il dispose depuis lors d'un statut d'autonomie interne qui a été réaffirmé en juin 1999.

On se souvient aussi du cas des États-Unis. Vingt-neuf évêques, représentant toutes les juridictions, réunis à Ligonier, du 30 novembre au 2 décembre 1994, décidèrent de se retrouver chaque année en « assemblée épiscopale plénière » et adoptèrent un document, qualifié alors d'« historique », qui posait les bases d'une Église orthodoxe unifiée en Amérique. Ce document suscite toutefois des réactions défavorables de la part de certaines Églises-mères, notamment du patriarcat de Constantinople, qui avait adressé à l'époque une admonestation à son archevêque en Amérique. La décision resta finalement lettre morte.

La récente déclaration de l'archevêque Nathanaël (diocèse roumain de l'Église orthodoxe en Amérique) : « Les Églises-mères ont leur vie sur leur propre territoire, laissez-nous avoir la nôtre ici », s'applique complètement au cas européen. Nous nous adressons de nouveau à elles en reprenant les termes mêmes du métropolite Vladimir dans son appel déjà cité : « Bien-aimés frères en Christ, évêques, prêtres, et vous tous, chrétiens orthodoxes [résidant en Europe occidentale], nous vous supplions au nom du Seigneur d'abandonner tous différends, quelles que soient les causes ou les forces qui vous y incitent : il n'y a pas, il ne peut y avoir de raisons légitimes pour les divisions. Soumettons-nous à Dieu et aux saints canons de l'Église, unissons-nous tous en une seule Église dans les pays où Dieu nous a menés, nous et nos frères orthodoxes. Joignons tous nos efforts pour organiser une seule Église orthodoxe en Europe occidentale ».

L'urgence des tâches présentes

Dans cet esprit, nous ne voulons pas faire les frais des rivalités entre Églises-mères qui oublient souvent ces temps derniers qu'elles sont sœurs et qu'elles ont aussi à se pencher ensemble sur leurs filles.. Ces différends n'ont que trop duré, parce que les problèmes pastoraux qui se posent à nous revêtent un caractère d'urgence certaine.

Des communautés à taille humaine

La pastorale de nos fidèles doit partir de la constatation que nos communautés sont désormais à taille humaine, souvent multiethniques, qu'il faut susciter et encourager. La fin de la période de chrétienté est aussi la fin d'une certaine forme de vie ecclésiale : les communautés sont désormais plus ramassées, fondées sur l'entraide, présidées par des prêtres, hommes mariés, chefs de famille ayant un emploi compatible avec leur sacerdoce et assumant, avec une équipe de laïcs, l'animation de la vie communautaire, chacun avec ses charismes. Rappelons-nous : « Comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres » (Rm 12,4-5). L'implantation et le développement de ces communautés devraient être décidés en

commun *après concertation* au sein de l'Assemblée des évêques. Des services de remplacement et d'échange entre prêtres et communautés appartenant formellement à des « juridictions » différentes pourraient se développer. Ils existent plus ou moins officiellement déjà : rendons-les explicites et ouverts. Il convient en outre de traiter spécifiquement la question des communautés multiethniques qui se créent : quelle sera leur appartenance juridictionnelle ? Ne serait-il pas possible d'envisager, avec tous les problèmes que cela peut poser, des communautés placées sous l'autorité de l'Assemblée des évêques ?

Actualiser la fonction sacerdotale.

Cela passe par l'approfondissement de la réflexion sur la nature de la fonction sacerdotale encore largement marquée chez nous par les temps de chrétienté, où les prêtres constituaient une catégorie à part, et même une catégorie sociale particulière dans la Russie impériale. Certes, il convient de respecter ceux qui ont en charge la vie de la communauté (1 Th 5, 12-13). Mais ils ne sont pas seuls et ils ne font pas tout. L'apôtre lui-même ne rappelle-t-il pas : « En toutes choses je me suis gardé de vous être à charge et je m'en garderai » (2 Co 11,9) ? Nous ne sommes pas là dans le modèle américain, où le prêtre est employé par la paroisse.

De fait, la vie impose sa loi : les dernières ordinations pratiquées dans le diocèse dont je relève concernent précisément des hommes d'âge mûr, mariés, engagés professionnellement et familialement. Et c'est bien le couple qui assume le sacerdoce, et pas l'homme seul. Il faut remercier Dieu de voir se prendre ces engagements, qui sont lourds et exigeants, tâcher de les multiplier, mais aussi comprendre que ce type de service sacerdotal devient la *norme* dans nos sociétés. Alors, peut-être la question de l'appel à la prêtrise se posera-t-elle d'une autre façon. Une réflexion particulière sur la formation de ces prêtres doit être menée. Déjà les cours de formation théologique par correspondance sont un moyen apprécié de formation générale.

Une liturgie adaptée aux conditions des sociétés urbanisées

Une liturgie dépouillée, qui respire, fidèle mais adaptée aux conditions du XXI^e siècle. Cela implique une réflexion approfondie et un travail ecclésial sur la liturgie. Aussi étrange que cela puisse paraître, il n'y a pas eu de réflexion véritable, à ma connaissance, sur la vie liturgique d'une communauté en zone urbaine, adaptée aux besoins et aux possibilités de travailleurs citadins ayant une famille. Le rythme liturgique actuel est adapté à la vie monastique. Elle est peut-être encore possible en zone rurale, comme dans la Russie de Leskov. Mais elle est difficile à concevoir ici, dans nos conditions, pour des communautés dont les membres sont disséminés dans une grande métropole ou sur toute l'étendue d'une région et qui font parfois des déplacements de une à deux heures pour venir assister à la liturgie eucharistique, ou qui s'organisent en week-ends, comme ce fut longtemps le cas dans la Fraternité de l'Ouest de la France. Pour ceux qui sont mieux lotis, à proximité d'une église, se pose le problème des fêtes liturgiques qui tombent en semaine...

Les citadins de nos métropoles qui passent en moyenne 1h 30 par jour dans les transports pour se rendre à leur travail n'ont que fort peu de temps pour se retrouver en famille et pour se reposer. Il faut aussi prendre le temps de la rencontre avec l'autre, le voisin, le frère. Et celui de la connaissance du monde qui nous entoure et qu'il faut connaître pour pouvoir y témoigner. Tous ces problèmes sont traités dans nos communautés, bien sûr, mais il y a beaucoup à gagner en échangeant expériences et pratiques. Nos frères du patriarcat d'Antioche célèbrent la liturgie eucharistique le samedi soir, voire même le dimanche à quatre heures de l'après-midi, dans une communauté dont plusieurs membres habitent à plus de cent kilomètres du lieu de culte et certains sont retenus le dimanche matin

par leurs obligations professionnelles... La liturgie n'est pas aussi figée qu'on veut le croire. Peut-être y a-t-il des voies et des moyens pour la rendre encore plus présente, plus vivante ?

Un service du frère développé en commun

La situation particulière de micro-minorité dans laquelle nous sommes en Europe occidentale nous rend d'une certaine façon détachés et ignorants d'une certaine réalité sociale : nous accueillons peu de ceux que l'on appelle les « exclus », les malheureux, les SDF. Ceux qui se tournent vers nous sont des étrangers, le plus souvent à la recherche d'une insertion cahotante dans nos sociétés riches. Nous les recevons difficilement, avec crainte et méfiance. Or, le sacrement du frère est l'autre face indissociable du sacrement de l'autel, de l'Eucharistie et de la prière liturgique. Souvenons-nous de Mère Marie (Skobtsov), morte à Ravensbrück en 1945 : « Le Sauveur, au jour du Jugement, ne me demandera pas combien j'aurai effectué de genuflexions, mais qui j'aurai secouru, parce que "J'avais faim, et vous m'avez donné à manger, j'étais étranger et vous m'avez secouru, nu et vous m'avez habillé" » ; sans ce service, notre témoignage est vain, cymbale qui résonne ou airain qui retentit...

Comment assumer en Église ce service ? Des initiatives existent, parmi lesquelles « Montgolfière », association d'aide aux sans-asile, animée par notre amie Tatiana Morozov, exemple remarquable d'accueil et de prise en charge de « sans-papiers ». Une voix claire appelant nos fidèles à inventer des formes de service ecclésial en communautés n'est-elle pas nécessaire ? Et pourquoi ne pas nous associer en Église à des initiatives autres lorsque nous, les chrétiens orthodoxes, ne pouvons les porter seuls ? Les communautés elles-mêmes ne pourraient-elles pas devenir des lieux de partage désintéressé et d'accueil des pauvres, mais aussi des frères ?...

La transmission de la foi

Toutes les tâches que je viens de citer se cristallisent et prennent toute leur signification dans la catéchèse. Cet effort essentiel de transmission de la foi doit trouver le chemin des esprits et des cœurs dans nos conditions et notre environnement, encore une fois spécifiques. Les expériences de tous doivent pouvoir se partager, se transposer en s'adaptant à la situation qui est la nôtre. De remarquables efforts ont été effectués, notamment dans l'équipe de « Dieu est vivant », maître d'œuvre des ouvrages de catéchèse orthodoxe paraissant aux Éditions du Cerf, avec Catherine Aslanoff, le Père Cyrille et beaucoup d'autres.

La question de la langue

Elle est aussi essentielle dans la transmission de la foi. Une grande attention pastorale est ici recommandée pour ne pas choquer ni éloigner les fidèles, mais il est clair que la liturgie doit, à terme, être célébrée dans la langue commune à tous les membres de la communauté. Rien ne doit se faire artificiellement, bien sûr, ni le maintien des langues d'origine, ni le passage à la langue du pays. Il est bien évident que les immigrés des premières générations, au milieu d'un monde qui leur est étranger, restent tout naturellement attachés à la langue liturgique dans laquelle ils ont toujours prié. Mais il est non moins évident que, plus ou moins vite, les générations suivantes perdent la langue d'origine de leurs parents, et la célébration en slavon, en grec ou en roumain devient un obstacle (il faut relire saint Paul, tout le chapitre 14 de la 1^{ère} épître aux Corinthiens). Il faut aussi trouver les voies pour éclairer, là où nous sommes, et assumer les cheminements et les recherches de la culture contemporaine dans ses différentes dimensions.

L'œcuménisme

La question de l'unité avec les autres chrétiens : savoir être présent, assumer la division de l'Église du Christ tout en cherchant à la guérir et à œuvrer au rapprochement indispensable. Il me semble que nos frères d'Occident ne se sont pas sentis agressés par la présence orthodoxe et qu'elle est acceptée, reconnue, et qu'elle est utile au dialogue qui se mène entre les confessions chrétiennes.

Une définition claire des limites canoniques de l'Église

Une difficulté supplémentaire provient de ce que, actuellement encore, des communautés se réclament de l'orthodoxie sans être reconnues par aucune des juridictions existantes. Cette situation porte gravement préjudice au témoignage de l'Église. Il est indispensable de définir avec précision l'appartenance à l'Église orthodoxe et de le faire savoir.

Le calendrier

Il nous faut aussi prendre des initiatives pour adopter un calendrier commun avec tous les chrétiens. À l'heure où les chrétiens orthodoxes sont reconnus en Occident et où se marquent des influences religieuses extérieures à la tradition chrétienne, la spécificité du calendrier que nous utilisons, des calendriers devrais-je dire, apparaît incongrue ; elle est, de surcroît, et théologiquement et astronomiquement infondée. Le fait a été particulièrement ressenti lorsque, en 2001, la célébration de Pâques a eu lieu, pour tous les chrétiens, à une même date, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. La cause de la date unique est d'autant plus facile à défendre que, toujours dans le cadre du processus préconciliaire, les représentants de toutes les Églises orthodoxes ont avalisé, lors de leur deuxième réunion, en 1982, les conclusions qui leur étaient soumises par les experts, concernant une détermination plus exacte de la date de Pâques dans la fidélité à la lettre et à l'esprit du 1^e concile œcuménique de Nicée (325) qui, on le sait, a fixé la célébration de Pâques par tous les chrétiens au dimanche suivant la première pleine lune de printemps. Malheureusement, elles ont jugé aussi qu'il fallait remettre *sine die* toute décision, car les fidèles n'étaient pas préparés à un éventuel changement. En mars 1997, le Conseil œcuménique des Églises (COE) a organisé à Alep (Liban) une consultation sur ce thème. Elle réunissait des catholiques, des protestants et des orthodoxes. Elle a conclu à la nécessité de célébrer Pâques, premièrement, en se référant à la décision de Nicée ; deuxièmement, en calculant les données astronomiques par les moyens scientifiques les plus précis ; et troisièmement, en utilisant comme référence le méridien de Jérusalem, lieu de la mort et de la résurrection du Christ. De plus, la consultation d'Alep proposait que toutes les Églises se préparent à établir une date commune pour 2001 ! Il nous appartient, à nous qui vivons en Occident et qui sommes les plus confrontés à la différence des dates, de demander à nos Églises de parler de cette question et d'en faire la pastorale, comme l'a demandé – à l'unanimité – la deuxième conférence panorthodoxe préconciliaire de 1982. Sur ce dernier point, rien n'a été fait ! Peut-être avons-nous, là aussi, un rôle d'éclairer à jouer.

Voilà quelques-uns des défis que, sans vouloir être exhaustif, nous devons affronter ; et comme ce serait mieux de les affronter ensemble !

Conclusion

En somme, ce que j'ai déjà dit se résume à un constat, que je vous sou mets : il y a une spécificité à la situation des chrétiens orthodoxes en Europe occidentale et nous devons l'assumer. Nous avons été placés par le Seigneur dans une situation spécifique qui nous est commune à tous : nous bénéficions d'un héritage d'une grande richesse, nous jouissons d'une position d'autonomie et d'indépendance uniques. Si nous ne manifestons pas une

capacité de dévouement et de service de l'Église significative, nous passerons à côté de notre vocation. Déchiffrons-la donc avec courage et humilité. Nous avons déjà beaucoup avancé dans la voie du témoignage visible de l'unité de nos communautés. Nous devons continuer, aller plus loin : l'avenir dépend largement de notre dynamisme, de notre foi, de notre amour, de notre courage, de notre opiniâtreté.

Le processus conciliaire est en panne. Mais nous ne souhaitons pas être en panne à notre tour. Ne sommes nous pas en état, du simple fait que nous sommes là et que nous voulons faire progresser le témoignage de notre Église, ici et maintenant, selon la formule consacrée, de nous rappeler, en tout ce que nous sommes, à la bonne attention de nos frères et de nos pères des Églises-mères ? La question est soumise à votre réflexion et à votre prière.

Le temps passe et le temps presse. Permettez-moi un souvenir et une réflexion personnelles. Mon fils aîné venait de naître au moment du congrès d'Annecy, en 1971. aujourd'hui, il est ici avec sa femme et ses deux tout petits garçons. À l'époque, comme à présent, nous débattions de l'Église locale. Je ne voudrais pas que dans trente ans, lors du 23^e congrès orthodoxe, mon petit-fils entende son père débattre de la même question... Il y a une certaine urgence.

Revenons-en à l'essentiel. Souvenons-nous : le jour du dimanche de l'Orthodoxie, la lecture est celle où Jésus promet à ses disciples, après que Nathanaël l'a assuré de sa foi : « Vous verrez désormais le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'Homme » (Jn 1,51). Dans l'interprétation des Pères, cette échelle de Jacob renouvelée est la figure de l'Église. Le « ciel ouvert », c'est l'accès au Père, à l'amour vivifiant et guérissant de Dieu, à la compassion et aux entrailles de miséricorde du fond desquelles il nous chérit et nous sauve.

Ou encore : « Je suis le pain de vie », « Je suis la source d'eau vive, quiconque boira de cette eau-là n'aura plus jamais soif », ou encore : « Où irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle ». C'est l'Église le lieu où, par le mystère de l'Eucharistie et le don de l'Esprit Saint, nous nous branchons sur la source de toute vie et de tout salut.

Aux Galates (5,13) : « Frères, vous avez été appelés à la liberté, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair ; mais rendez-vous, par la charité, serviteurs les uns des autres ». Le service de la charité : « le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance » (5,22).

C'est pour vivre en profondeur la paix qui nous est donnée par le Christ dans notre Église que nous avançons sur le chemin de l'Église locale. Pour rien d'autre. Qu'il est bon de se trouver dans Ta maison, Seigneur ! Puisse nous y vivre en plénitude dans l'unité, afin que le monde croie !

(Texte relu et amendé par l'auteur.)

Directeur de la publication : père Michel EVDOKIMOV

Abonnement annuel

Rédaction : Serge TCHÉKAN, avec le concours
d'Antoine NIVIÈRE, Jean-Claude POLET,
Nicolas LOSSKY et Michel STAVROU

SOP mensuel SOP + Suppléments

Réalisation : Serge TCHÉKAN

France
Autres pays

32,80 €

36,60 €

65,60 €

84,00 €

Commission paritaire 1106 G 80948
ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

C.C.P. : 21 016 76 L Paris
Tarifs PAR AVION sur demande
